



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 09321

Numéro SIREN : 438 049 843

Nom ou dénomination : 20 MINUTES FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2014 sous le numéro de dépôt 68621



1406869701

DATE DEPOT : 2014-07-23  
NUMERO DE DEPOT : 2014R068621  
N° GESTION : 2001B09321  
N° SIREN : 438049843  
DENOMINATION : 20 MINUTES FRANCE SAS  
ADRESSE : 50/52 BLD HAUSSMANN 75009 PARIS  
DATE D'ACTE : 2014/06/24  
TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

PN 20-6-14  
C2 du C.S

**20 MINUTES France**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 776 544 Euros  
Siège social : 50-52 Boulevard Haussmann  
75009 PARIS  
438 049 843 RCS PARIS  
a3 932

Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :  
23 JUIL, 2014  
Sous le N° : 6862

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DU 24 JUIN 2014**

Le 24 juin deux mille quatorze,  
à 9 heures,

Le Conseil de surveillance s'est réuni au siège social sur convocation du Président de la Société le 16 juin 2014.

Assistent à la présente réunion ou sont représentés :

- Monsieur Pierre-François Marteau, membre du Conseil de surveillance du bloc A,
- Monsieur Bernt Olufsen, membre du Conseil de surveillance du bloc A,
- Monsieur Louis Echelard, membre du Conseil de surveillance du bloc B,
- Monsieur Jean-Claude Kling, membre du Conseil de surveillance du bloc B.

Par ailleurs, assistent également à la réunion :

- Monsieur Olivier Bonsart, Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 16.2.1 des statuts de la Société,
- Madame Magali Aldon, Directeur administratif et financier de la Société, qui est désignée comme secrétaire de séance.

Ernst & Young, représenté par Monsieur Patrick Cassoux, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Les membres du Conseil de surveillance désignent Monsieur Jean-Claude Kling en qualité de président de séance.

Monsieur Jean-Claude Kling, président de séance, constate que les membres du conseil présents ou représentés réunissent les trois quarts au moins des membres en fonction et qu'au moins deux membres de chaque bloc (A et B) sont présents ou représentés. En conséquence, le conseil peut valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article 16.3.1 des statuts de la Société.

Le Président de séance rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur la question figurant à l'ordre du jour :

- Nomination du président du Conseil de Surveillance,
- Pouvoirs à donner.

*(Handwritten signatures and initials)*

## I. NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le président de séance rappelle que le mandat du précédent président du Conseil de Surveillance, Monsieur Pierre-François Marteau, a pris fin le 23 juin 2014.

Les membres du Conseil de Surveillance sont invités à élire, pour une durée de deux ans, un nouveau président parmi l'ensemble des membres dudit Conseil.

Il est rappelé que, conformément aux stipulations de l'article 16.2 des statuts de la Société, sauf accord unanime contraire des membres du Conseil de Surveillance, la présidence est normalement tournante entre les blocs d'associés A et le bloc d'associés B.

Le président de séance propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance décide de nommer, à l'unanimité, Monsieur Jean-Claude Kling, né le 24 avril 1955 à Strasbourg (France), domicilié 12 chemin du Roi Tristan, 35740 Pace (France), dans les fonctions de Président du Conseil de surveillance, pour une durée de 2 ans conformément à l'article 16.2 des statuts de la Société.

Monsieur Jean-Claude Kling accepte ces fonctions, et en remerciant ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises pour les exercer.

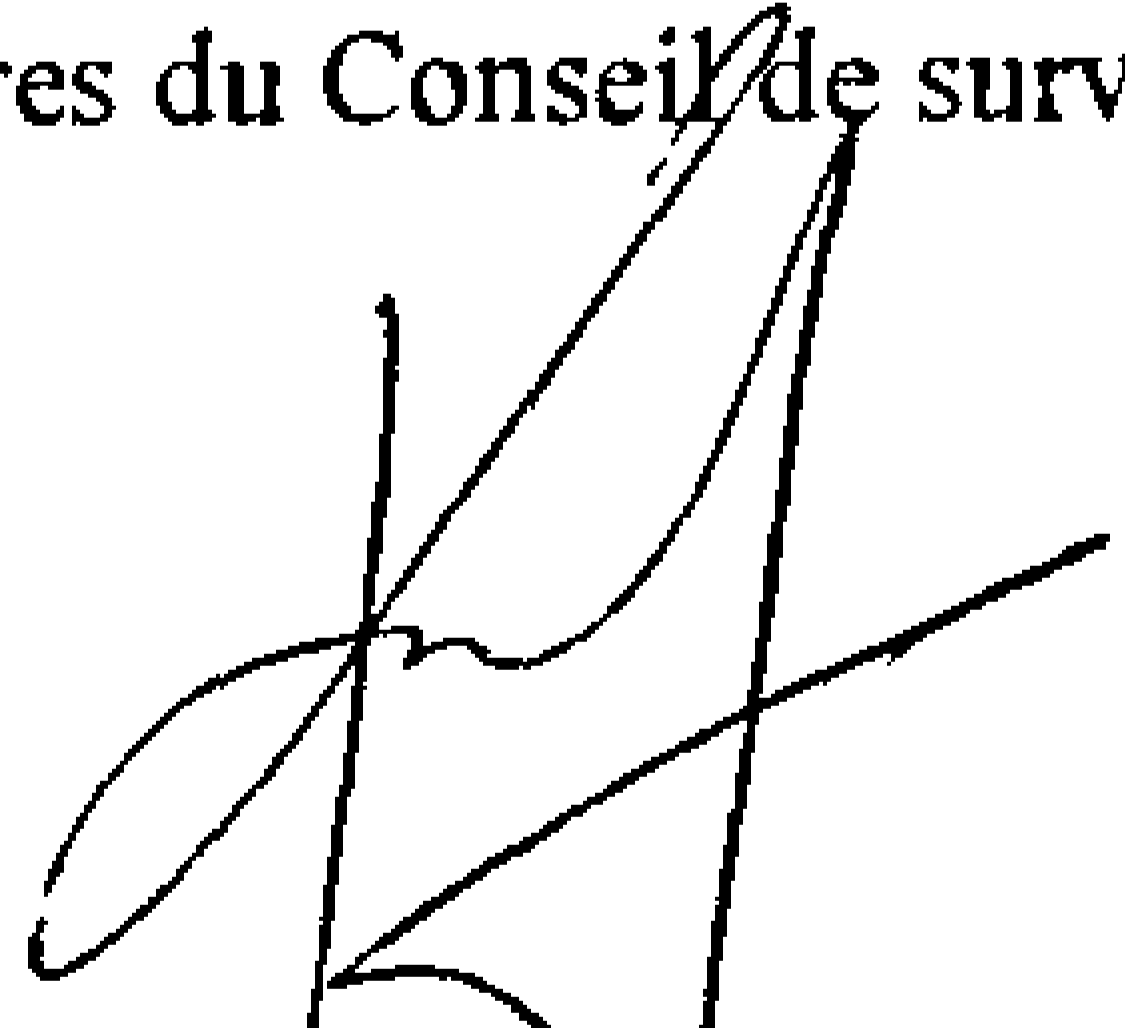
Monsieur Jean-Claude Kling, nouveau Président du Conseil de surveillance, poursuit la présidence de la réunion du présent conseil, désormais en sa qualité de Président du Conseil.

## 2. POUVOIRS A DONNER

Le Conseil de surveillance donne tous pouvoirs à son Président à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 :30 heures.

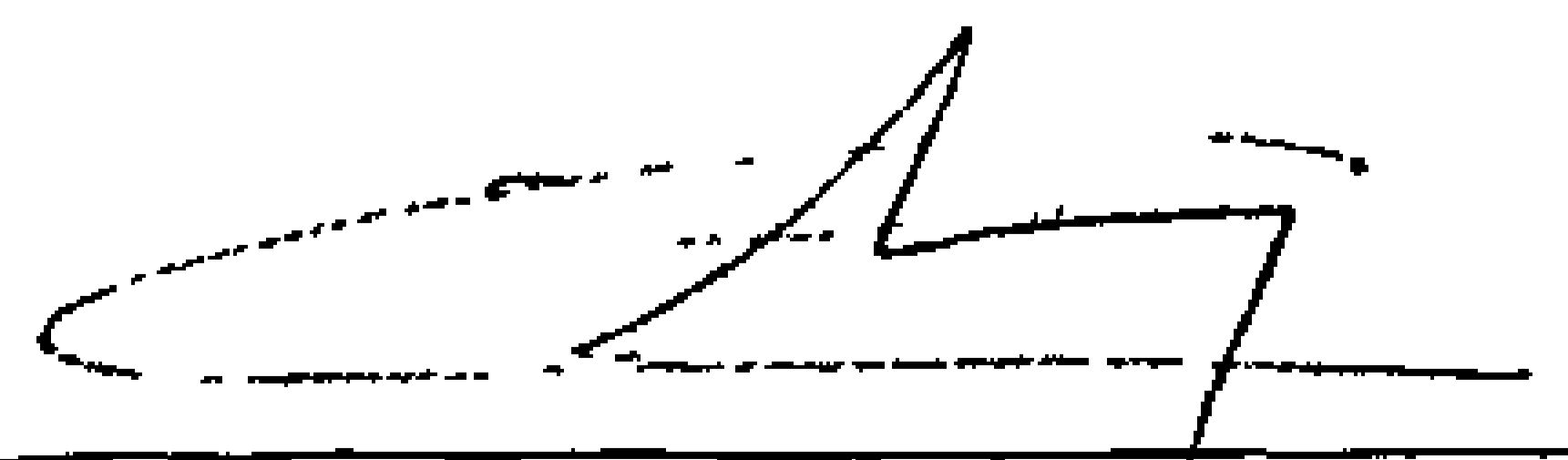
Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des membres du Conseil de surveillance ayant participé à la séance.



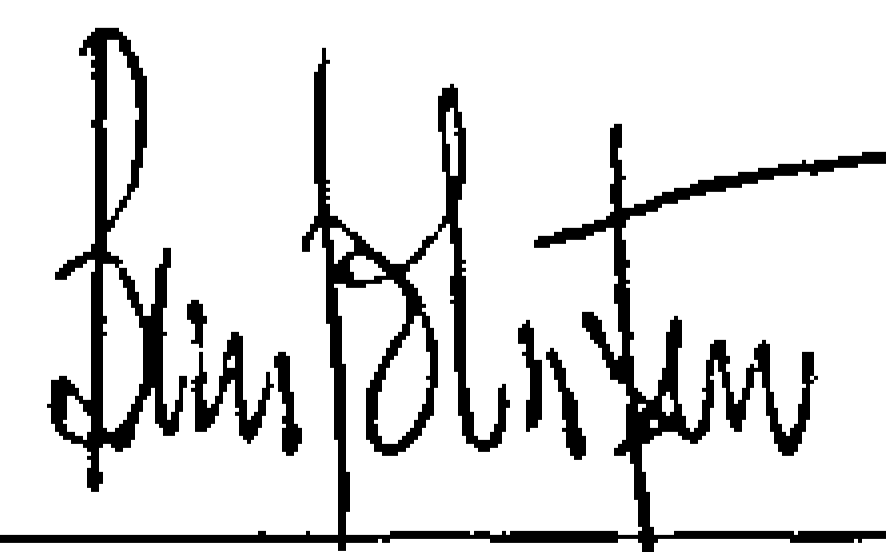
Monsieur Jean-Claude KLING  
Président du Conseil de surveillance



Monsieur Pierre-Francois MARTEAU



Monsieur Louis ECHELARD



Monsieur Bernt OLUFSEN